

## Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS à l'unité	TARIFS 10 voyages
<b>Zone 1</b> : Var et communes limitrophes	3 €*	21 €
<b>Zone 2</b> : zone 1 + Cannes, Grasse et Gardanne	4 €	28 €
<b>Zone 3</b> : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 €	42 €
<b>Zone 4</b> : zone 3 + aéroport de Nice	20 €	140 €

Billets 10 voyages utilisables par plusieurs personnes y compris pour un même voyage. La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la validation dans le premier autocar (non valable pour un trajet retour).

\* Tarif également applicable au Transport à la Demande (TAD).

Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €  
Non vendu dans les cars

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuels	TARIFS Annuels
<b>PASS'VAR Zone 1</b>	48 €	480 €
<b>PASS'LIB Zone 2</b>	70 €	700 €
<b>PASS'3 D Zone 3</b>	100 €	1 000 €
<b>PASS'Études - Zone 4</b> <i>Jeunes de moins de 26 ans</i>	24 €	240 €
<b>PASS'Jeune - Zone 4 (Hors TAD)</b> <i>Collégiens et lycéens ayant droit</i>		110 €

Les abonnements des actifs peuvent être pris en charge à 50 % par les employeurs.

## Zones varlib



Zones et abonnements Varlib :

Zone 1 : Var et communes limitrophes (PASS'Var)

Zone 2 : Zone 1 + Cannes, Grasse, Gardanne (PASS'Lib)

Zone 3 : Zone 2 + Aix-en-Provence, Marseille (PASS'3D)

Zone 4 : Zone 3 + aéroport de Nice (PASS'Études & PASS'Jeune)



## Points de vente

### Gares Routières

#### À Toulon :

Boulevard Tissé  
Tél. 04 94 24 60 00  
Ouverture du lundi au samedi de 6 h à 19 h et le dimanche de 8 h 30 à 19 h.

#### À Draguignan :

Avenue Louis Blanc  
Tél. 04 94 50 94 05  
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

#### À Saint-Raphaël :

100 rue Victor Hugo  
Tél. 04 94 44 52 70  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Les 2 dernières semaines de juin et les 2 premières semaines de septembre : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

#### Juillet et août :

Tous les jours du lundi au samedi de 7 h 30 à 19 h.

#### Au Lavandou :

Avenue de Provence  
Tél. 04 94 56 25 74  
Ouverture 7 jours/7 de 9 h à 18 h du 5 avril au 26 octobre 2014 et à partir du 27 octobre du lundi au samedi de 9 h à 17 h.

#### À Saint-Tropez :

5 quai Avancé  
Avenue Charles De Gaulle  
Tél. 04 94 56 25 74  
Ouverture 7 jours/7 de 9 h à 19 h du 5 avril au 26 octobre 2014. et à partir du 27 octobre du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h

#### À Pourrières

Hôtel de ville  
Tél. 04 98 05 11 70  
Ouverture le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 le mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h le samedi de 9 h à 12 h

### Transporteurs

#### Société BREMOND

456, rue Jean Aicard  
83300 DRAGUIGNAN  
Tél. 04 94 68 05 01

#### Société Autocars BLANC

22, avenue Dréo  
83170 BRIGNOLES  
Tél. 04 94 69 08 28

#### Société Les Lignes du Var

Établissement Transvar  
6922, avenue Maréchal De Lattre de Tassigny  
83210 SOLLIÈS TOUCAS  
Tél. 04 94 28 93 28

#### Société SUMA

845, route de Nice  
83400 HYÈRES  
Tél. 04 94 56 25 74

#### Société Les Lignes du Var

Établissement Littoral Cars  
32, allée des figuiers  
Quartier Les Prats  
83110 SANARY  
Tél. 04 94 25 95 95

#### Les cars du Pays de Fayence

751, chemin des Incapis  
ZI St Hermentaire  
83300 DRAGUIGNAN  
Tél. 04 94 50 21 50  
  
2936, route de Fréjus  
Quartier le Bas Pascouren  
83340 FAYENCE  
Tél. 04 94 76 02 29

### E-Boutique

[www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)

## Soyez prévoyants

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site [www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)

### Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

### Animaux

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut être demandée).

En dehors de ces cas spécifiques, seuls les animaux de moins de 6kg sont acceptés sur les lignes varlib ; ils doivent voyager sur les genoux de leurs propriétaires et dans des paniers fermés.

Le transport de ces animaux est gratuit.

### Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50x50x50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

### Achat de titres dans les cars

Pensez à préparer l'appoint avant de monter à bord.

varlib

Guide horaire

4025

Tourves  
St Maximin  
Pourrières  
Aix en Provence

Édition de mars 2014

d'injos [www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)  
N° Azur 0 810 006 177  
Tél. 04 94 24 60 00

VAR  
CONSEIL  
GENERAL



## Informations générales



Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 :

"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé".

varlib

VAR  
CONSEIL  
GENERAL  
[www.var.fr](http://www.var.fr)

Horaires valables à compter du 5 avril 2014  
 Cette ligne fonctionne en période scolaire de la zone B uniquement.

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV	LMMeJV
BRIGNOLES - Halte Routière	06:15			
TOURVES - Halte Routière	06:30			
SAINTE MAXIMIN - Collège Matisse	06:35			
SAINTE MAXIMIN - Lycée Janetti	06:40	06:40	06:40	07:40
POURCIEUX - Place de la Paix	06:50	06:50	06:50	07:50
POURRIERES - Halte Routière	07:00	07:00	07:00	08:00
AIX EN PROVENCE - Valbonette (Val St André, Lycée ST Exupéry)	07:20	07:20	07:20	08:20
AIX EN PROVENCE - Sainte Anne (Lycée Gambetta)	07:22	07:22		08:22
AIX EN PROVENCE - Miallis ( Lycée Militaire)	07:24	07:24		08:24
AIX EN PROVENCE - Saint Louis (Lycée Vauvenargues)	07:26	07:26		08:26
AIX EN PROVENCE - Bellegarde	07:28	07:28		08:28
AIX EN PROVENCE - Bourse (Ste Marie)	07:30	07:30		08:30
AIX EN PROVENCE - Les Thermes (Lycée Celony)	07:35	07:35		08:35
AIX EN PROVENCE - La Poudrière	07:40	07:40		08:40
AIX EN PROVENCE - La Beauvalle (Facultes)	07:42	07:42		08:42
AIX EN PROVENCE - Nativité			07:30	08:45
AIX EN PROVENCE - Lycée Zola			07:35	08:50

Jours de fonctionnement	Me	Me	Me	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV
AIX EN PROVENCE - Valbonette (Val St André, Lycée ST Exupéry)	12:05	12:05		16:05	17:05		18:05
AIX EN PROVENCE - Sainte Anne (Lycée Gambetta)	12:08	12:08		16:07	17:07		18:07
AIX EN PROVENCE - Miallis ( Lycée Militaire)	12:10	12:10		16:10	17:10		18:10
AIX EN PROVENCE - Saint Louis (Lycée Vauvenargues)	12:15	12:15		16:15	17:15		18:15
AIX EN PROVENCE - Bellegarde	12:17	12:17		16:16	17:16		18:16
AIX EN PROVENCE - Bourse (Ste Marie)	12:18	12:18		16:18	17:18		18:18
AIX EN PROVENCE - Les Thermes (Lycée Celony)	12:19	12:19		16:19	17:19		18:19
AIX EN PROVENCE - La Poudrière	12:22	12:22		16:22	17:22		18:22
AIX EN PROVENCE - La Beauvalle (Facultes)	12:24	12:24		16:24	17:24		18:24
AIX EN PROVENCE - Nativité			12:10	16:30		17:05	18:30
AIX EN PROVENCE - Lycée Zola			12:20	16:35		17:10	18:35
POURRIERES - Halte Routière	12:45	12:45	12:40	17:00	17:50	17:35	19:05
POURCIEUX - Place de la Paix	12:55	12:50	12:50	17:10	18:00	17:40	19:15
SAINTE MAXIMIN - Lycée Janetti	13:05	13:05	13:00		18:10	17:55	19:25
SAINTE MAXIMIN - Collège Matisse	13:15				18:17		
TOURVES - Halte Routière	13:25				18:30		
BRIGNOLES - Halte Routière	13:40				18:45		

#### SIGNES ET ABRÉVIATIONS

L	Lundi non férié	V	Vendredi non férié
M	Mardi non férié	Sa	Samedi non férié
Me	Mercredi non férié	D	Dimanche
J	Jeu. non férié	F	Jour férié

**NOTA :** Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation. Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.

Cette ligne fonctionne du lundi au vendredi pendant la période scolaire de la zone B uniquement.  
 Pas de service le samedi, le dimanche, les jours fériés et pendant les vacances scolaires de la zone B.